

Une circulaire de rentrée pas si anodine

de Catherine CHABRUN (ICEM-Pédagogie Freinet, association nationale)

Le nouveau cru de la circulaire de rentrée vient d'arriver, un cru aux adjectifs pompeux mais aux saveurs fades et conservatrices porté par un budget réduit : il convient de prendre *des mesures nouvelles ... dans la mesure du possible*.

Mais surtout de lourdes orientations politiques : le désengagement de l'Etat et l'atteinte au principe de la scolarité obligatoire commune.

Une confirmation : recentrer sur les fondamentaux et évaluer les performances

Des *programmes nouveaux, lisibles, compréhensibles, respectueux de la liberté pédagogique* en lien avec la *responsabilité accrue* des enseignants. Une *liberté pédagogique* conditionnelle au regard *des progrès réalisés par les élèves*.

Des évaluations *régulières et précises* dont les résultats seront communiqués aux familles qui pourront mieux suivre les progrès de leurs enfants ... et les résultats de leur école.

On ajoute au primaire et au collège l'enseignement de l'histoire de l'art mais pour la pratique artistique il est fortement conseillé de *développer les partenariats*. A l'école, les dates et la méthodologie, le quantifiable et le mesurable, et les pratiques artistiques, le créatif et l'expressif, seront externalisés.

Une volonté politique

L'ambition éducative de l'école publique se réduit comme peau de chagrin, réduite à la transmission de savoirs simples et mécaniques pour tous, elle laisse à la responsabilité privée l'appropriation de savoirs complexes et culturels, chacun pour soi et chez soi !

Le désengagement de l'Etat y est dévoilé sans complexe, l'accompagnement éducatif (aide aux devoirs, pratique artistique et culturelle, pratique sportive) sera confié à l'initiative des municipalités et le soutien (deux heures hebdomadaires et stages de vacances) sera organisé hors des horaires scolaires obligatoires.

Dans les zones d'éducation prioritaire on trouve et retrouve de belles formules *Espoir Banlieues, sites d'excellence, banque de stages*, réseaux *ambition réussite et réussite scolaire*. Avec comme souci prioritaire de capter les meilleurs, les plus méritants d'abord dans *30 sites d'excellence* aux lycées à *filières d'excellence artistiques et culturelles* puis les 5% meilleurs d'entre eux seront accueillis dans les lycées renommés hors zone prioritaire ...

Pour montrer un peu de volonté de mixité sociale, on trouve également le déplacement de classes primaires (busing) vers les écoles de centre ville, mais pas l'inverse !

Le socle commun pour qui ? Ne devrait-il pas être commun à tous les jeunes à la fin de la scolarité obligatoire ?

La circulaire rappelle que *tout jeune doit atteindre au moins une certification de niveau V (CAP/BEP)[1]*, ce niveau permettra-t-il à tous ces jeunes d'acquérir les connaissances et les compétences du Socle commun ?

Dès le collège des jeunes *volontaires* pourront rejoindre un *nouveau dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA)*, ... *par une formation en alternance d'une année scolaire, tout en poursuivant l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences* ? Il faut espérer que ces *élèves volontaires* désireux de *découvrir un métier* aient déjà de bonnes connaissances car ils devront acquérir les mêmes compétences que leurs camarades en moitié moins de temps !

Mais on sait bien que les jeunes volontaires seront guidés par leurs résultats scolaires et qu'ils n'atteindront jamais les compétences attendues ! Combien sortiront du circuit scolaire après cette alternance sans aucune qualification ?

Ceux qui ont quand même quelques connaissances, même fragiles rejoindront le lycée professionnel. Les élèves admis dans les sections de Bac pro continueront sans doute l'acquisition des connaissances et compétences du Socle commun, mais en trois ans au lieu de quatre, combien de jeunes seront-ils alors relégués ? Tout est prévu, ils rejoindront les élèves les **plus fragiles** déjà orientés après le collège pour préparer en deux ans un CAP/BEP. Pour eux c'est fini ils n'auront jamais les connaissances et compétences attendues.

Mais ce fameux Socle commun ne serait-il pas réservé aux seuls bacheliers et détenteurs de diplômes universitaires ?

Les **nouveaux programmes**, les mesures de cette **circulaire** ont été établis en acceptant qu'une partie des jeunes soit exclue d'un avenir professionnel et personnel. Ils ne sont que les instruments d'une politique éducative, passéiste et élitiste qui trient et séparent les jeunes dès le primaire.

Militants de l'éducation nouvelle et populaire, pédagogues du Premier et du Second degré, gardons notre ambition d'éducation émancipatrice pour tous les jeunes, usons et abusons de la **liberté pédagogique** inscrite dans la loi et refusons de participer à cette régression.

Catherine CHABRUN, ICEM

le 15 avril 2008

(texte paru dans «Le Nouvel Educateur», n° 188, juin 2008

|| Le service public de l'orientation s'inscrit dans des objectifs de politique publique clairement affirmés : tout jeune doit atteindre au moins une certification de niveau V, 80 % le niveau du baccalauréat et 50 % obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur.

une initiative de l'Institut départemental Ecole Moderne-Pédagogie Freinet
de la Loire Atlantique (IDEM 44)

Appel à la désobéissance pédagogique

Nous ne pouvons accepter les nouveaux programmes marqués par

- une conception mécaniste des apprentissages
- une inadaptation des contenus et un affaiblissement de leur dimension culturelle.

Nous ne pouvons accepter

- cette vision passéiste de l'école
- cet appauvrissement sans précédent des apprentissages et des objectifs.

Nous ne pouvons accepter

- une telle incohérence,
- un tel renoncement sur l'essentiel qui pénalisera de fait les enfants en difficulté, ceux qui ont le plus besoin d'école.

Nous n'appliquerons pas les nouveaux programmes.

pour signer cette pétition en ligne:

<http://www.unis-contre-darcos.fr/index.php?petition=3>

texte à afficher, à diffuser



Cette initiative de l'IDEM 44 (Loire Atlantique) propose :

Un engagement à pratiquer une pédagogie digne, ambitieuse et émancipatrice, à donner à tous les enfants le même temps scolaire, tout en respectant les temps et les rythmes de chacun et par conséquent à refuser de mettre en place les programmes et les mesures qui contrarient cette volonté.

Un texte d'engagement à disposition de tous les collègues.... Il peut être affiché sur la porte de la salle de classe, être lu en conseil d'école ou en réunion de parents, envoyé à son inspecteur, diffusé à volonté...

Je refuse et je m'engage sur ...

1. Les programmes 2008

Je refuse de mettre en place les programmes 2008

- * Je m'engage à respecter le développement de l'enfant.

- * Je m'engage à favoriser la construction de sa pensée par une pédagogie coopérative et des apprentissages qui ne sont pas basés sur des automatismes.

Je refuse de diminuer les horaires des disciplines qui questionnent (histoire, géographie, sciences, arts) .

- * Je m'engage à apprendre à lire, écrire, et calculer à mes élèves pour qu'ils puissent analyser et comprendre le monde dans le respect des droits de tous .

2. Aménagement du temps scolaire (soutien et stage de vacances)

Je refuse d'allonger la durée de la journée des élèves et de leur faire vivre une semaine encore plus déséquilibrée.

Je refuse de faire une différence d'horaires entre les élèves pour les aider à résoudre leurs difficultés d'apprentissage.

Je refuse de traiter la difficulté scolaire sur des temps qui ne soient pas commun à tous les élèves.

- * Je m'engage à effectuer le volume horaire institutionnel pour que tous les enfants bénéficient du même total d'heures sur l'année.

- * Je m'engage à participer à une réflexion sur l'aménagement de la semaine et de l'année.

- * Je m'engage à créer les conditions de coopération qui favoriseront au sein de l'équipe éducative et au sein de la classe, le dépassement de la difficulté par les élèves.

3. Évaluation.

Je refuse de diffuser des résultats d'évaluation qui serviraient à réaliser des comparaisons ou des classements.

- * Je m'engage à réaliser avec les élèves des évaluations constructives qui leur permettront de continuer à préserver leur estime d'eux-mêmes.